



N°14 OCTOBRE 2018

# LA LETTRE

---

## Sommaire

- 1/ Introduction
- 2/ Présentation des interventions
- 3/ Ateliers de production et réflexion
- 4/ Commentaires et analyse du MAR
- 5/ Nous contacter

Rappel de la thématique du brunch accueilli par l'agence du Crédit agricole rue de la Monnaie à Rennes :

Trouvons des solutions alternatives pour les problématiques de locaux associatifs. Les locaux sont un problème récurrent pour nombre d'associations et il est souvent compliqué de trouver le lieu idéal à un bon tarif. Dans une démarche de mutualisation et d'optimisation des espaces, notre réflexion s'est tournée vers les entreprises. Mais est-il possible de cohabiter avec des fonctionnements et des activités différentes ?

Des associations cherchent des locaux pour leurs activités ponctuelles ou permanentes. Le parc public est limité et parfois inadapté pourquoi ne pas chercher dans le parc privé ? Il existe des expériences d'accueil par des entreprises sur le territoire rennais. Comment faire vivre ensemble notre territoire ?

Les objectifs du brunch sont :

- D'ouvrir le champ des possibles (en faisant témoigner des associations porteuses d'expériences de partage de locaux avec des entreprises)
- De favoriser un rapprochement des entreprises et des associations - le développement de dynamiques territoriales
- De comprendre les intérêts réciproques des associations et des entreprises à partager

Présents : 35 structures présentes dont :

- 10 associations du secteur culturel
- 9 associations du secteur de la solidarité
- 9 associations d'autres secteurs divers
- 5 associations du secteur sportif
- 1 structure non associative

13 d'entre elles partagent des locaux. 20 recherchent des locaux à partager

---

# 1/ Introduction

MAR : Benoit Valet et Marianne Guillot introduisent l'animation de cette matinée

Pour illustrer le thème de ce brunch, nous sommes accueillis dans une entreprise qui ouvre ses locaux aux associations du quartier.

L'agence du Crédit agricole, rue de la monnaie, représentée par Cédric Briout :

"On organise des événements dans nos locaux, comme par exemple : événement avec le bistrot mémoire sur les troubles cognitifs de la mémoire qui fait partie des événements soutenus par le CA du crédit agricole. "

"Les associations ont un rôle important à jouer dans la société d'aujourd'hui. Il faut saluer et valoriser le bénévolat. "

"Notre salle peut être mise à disposition aux associations qui le demandent (sauf dimanche soir lundi et tous les soirs). "

## 2/ Présentation des interventions

### **APRAS par représenté Marick Lemoine**

Créé en 1977 l'APRAS a pour objet de :

- Observer les évolutions sociales du territoire
- Conduire des actions communes

L'APRAS gère tant des fonds que des locaux laissés par des bailleurs sociaux. La ville de Rennes laisse également en gestion des locaux. Près de 150 locaux sont gérés, surtout dans les quartiers périphériques de la Ville de Rennes

Certains font 15m2, d'autres plus grands de 3 à 4 pièces. Au niveau des demandes, toutes ne sont pas satisfaites, notamment concernant les localisations souhaitées des salles.

Il existe différents modes de gestion de ces locaux :

- Les locaux affectés à une ou plusieurs associations qui y résident en permanence.
- Les locaux polyvalents qui sont des salles équipées de tables chaises et qui se louent à l'heure
- Les pôles associatifs qui combinent les 2 types de locaux et pour lesquels un accompagnement plus spécifique est assuré pour créer une dynamique entre les associations et les habitants

Concernant les critères d'attribution, une priorité est donnée aux associations ou collectifs d'habitants ayant une mission d'animation sur le quartier ou la ville, autant que possible pour des locaux partagés ou mutualisés.

Concernant la mutualisation, les lignes sont difficiles à faire bouger lorsqu'il s'agit de partager et mutualiser des locaux. Les pôles associatifs permettent de leur côté d'optimiser l'occupation des salles.

OPAR : Emmanuel Jouleau témoigne sur l'expérience de l'OPAR, l'Observatoire et Pôle d'Animation des Retraités Rennais, concernant leur besoin ponctuel et permanent de locaux (besoin de salles plus important l'après-midi et quelquefois le dimanche). L'association partage aussi ses locaux avec d'autres associations dont son voisin l'UAIR.

Un outil informatique partagé, dont la gestion est assurée par l'OPAR, a été mis en place pour la gestion des locaux, Il est utilisé pour conventionner l'usage, vérifier l'assurance.

### **AU BOUT DU PLONGEOIR par : Dominique Launat, président de l'association.**

L'association présente sur le domaine de Tizé à Thorigné Fouillard a été créée en 2005 par 11 fondateurs. Elle emploie 3 salariés et est financée par une majorité de financement public.

Problématique : le manque de chauffage dans nos locaux nous pousse à faire du nomadisme chaque année d'octobre à fin mars. C'est avec l'aide des 200 adhérents que nous trouvons des lieux. Nous sommes accueillis dans différentes entreprises et autres endroits comme l'hôpital Guillaume Régnier.

---

A chaque fois, pour chacun des lieux, c'est la fabrique d'un lien particulier. Nous proposons autant que possible de faire bénéficier l'hôte d'un de nos travaux.

Au bout du plongeur a par exemple proposé un stage de théâtre à l'Hôpital Guillaume Rognier. Il a été animé par une association d'artistes avec des patients atteints de troubles psychiatriques. Il s'est monté en lien avec des habitants et associations du Blosne. Une pièce liée à cette initiative a été jouée à un colloque sur la santé mentale.

En réponse à la question « Quels sont les conseils et points de synergie pour favoriser la mutualisation ? », on peut dire qu'il est important d'être dans une réciprocité de la demande (ne pas être juste demandeur)

A noter que l'on ne demande pas un service mais une collaboration.

**SELSIGNAL** est une entreprise de l'Écopole Sud Est, membre d'Activ'Est, qui s'excuse de ne pas pouvoir être présente. La volonté du dirigeant met en évidence la générosité, permet de partager des expériences, des savoirs faire. Exemple : depuis 2014, l'entreprise accueille dans ses ateliers et bureaux 4 artistes par an.

## 3/ Ateliers de production et de réflexion

A la lumière de ces différents témoignages il est proposé aux membres de chaque table de réfléchir ensemble à deux questions :

### **Quel est l'intérêt principal à développer des partenariats entre entreprises et associations ?**

Les retours des tables assez cohérents d'une table à l'autre sont les suivants :

- Partager des compétences et des services
- Être dans les mêmes locaux : visible hors de l'entreprise, lien social entre les salariés et l'association hébergée
- Décloisonner les relations, rapprocher les deux "mondes": entreprises et associations
- Faire des échanges de pratique, des activités qui pourraient être partagées par le personnel de l'entreprise
- Monter le niveau d'exigence des associations : relations équitables
- Valoriser la "responsabilité sociale des entreprises" (RSE et défiscalisation)
- Optimiser les locaux et notamment les locaux vides

Points de vigilance :

- Veiller au sens et aux valeurs du partenariat
- Mettre en avant la réciprocité, la solidarité des deux structures

### **Quel moyen, quel outil imaginer pour faciliter cette mise en relation entre entreprises et associations ?**

- Groupe de travail entre associations et entreprises
- Plateforme en ligne pour recenser les besoins et les offres : une entreprise qui propose des locaux / associations qui proposent des activités
- Participation à des salons : mutualiser des stands et aborder le sujet de la mutualisation de locaux
- Créer une application comme airbnb (<https://www.airbnb.fr/>) avec répertoire des locaux (sportifs, culturels, stockage), mais également des petits événements
- Développer le bouche à oreille entre entreprises et associations
- Rendre visible les projets de l'entreprise et de l'association : échanges, partage des réseaux de communication
- Des moyens qui allègent les conventions entre la ville de Rennes et les associations afin de favoriser la sous location
- Chaque bénévole est ou a été salarié dans une entreprise, il ou elle peut faire lien avec son entreprise
- Contacter des promoteurs pour occuper les locaux vides en attente d'autres destinations
- Organiser des "speed-dating" entre entreprises et associations : groupe de travail mixte (cf. expérience passée menée en 2015 par le DLA RÉSO solidaire (<http://dlaresosolidaire.free.fr/pitch/communication-pitch-dating-v3.pdf>))

---

## Temps du brunch

Les échanges se poursuivent de manière informelle autour d'un brunch très apprécié préparé par Papilles et Papier .

## 4/ Commentaires & analyse du MAR

- Regret que le Brunch n'ait pas permis de mobiliser suffisamment d'entreprise. Seul Activ'Est, Club des entreprises de L'écopole Sud Est était présent au Brunch, représenté par Stéphanie Renet, Vice-présidente.
- Regret que le brunch n'ait pas permis de mobiliser la ville de Rennes et Rennes Métropole qui travaille aussi sur le sujet.
- Les rapprochements associations/entreprises sont ressentis comme pertinents et riches en potentiels. Des attentes et envies sont exprimées par les associations et aussi des entreprises.
- La notion de réciprocité (entre le donner et le recevoir) est nécessaire pour développer un partenariat équilibré. Cette notion est encore peu conscientisée et appréhendée notamment par le monde associatif.
- Le rapprochement associations-entreprises nécessite des relais et un accompagnement à trois niveaux distincts (au niveau des associations, au niveau des entreprises et au niveau de la relation elle-même entre les deux).
- Un outil de mise en relation ne peut fonctionner que s'il est animé sur la durée :
- Pour mémoire un travail de repérage de locaux ESS, dont associatifs, partageables a été mené il y a quelques années avec RÉSO solidaire et la MCE. Les lieux étaient repérables sur le site Carte ouverte géré par la MCE : <https://rennes.carte-ouverte.org/>. Ce travail n'a pas été suivi dans le temps. Petit à petit les informations sont toutes devenues obsolètes et ont fini par disparaître du site Carte ouverte.
- Pour aller plus loin sur le sujet du partenariat associations et entreprises, un référentiel rédigé en 2012 par le Rameau "Initier ou renforcer une politique de partenariats avec les entreprises" peut être une source d'inspiration : [https://partenariatsassoentreprises.files.wordpress.com/2016/05/lerameau\\_referentiel-partenariat-chorum\\_janvier-2012.pdf](https://partenariatsassoentreprises.files.wordpress.com/2016/05/lerameau_referentiel-partenariat-chorum_janvier-2012.pdf)
- Le MAR peut impulser mais a besoin de s'associer à d'autres acteurs pour la mise en œuvre opérationnelle des partenariats. Ce sont en effet des démarches de longue haleine nécessitant en particulier de travailler la confiance. Le MAR n'a pas les ressources et la présence voulue pour accompagner au long cours des actions de rapprochement d'associations et d'entreprises.

## 5/ Nous contacter

Mouvement Associatif Rennais  
6 cours des alliés  
35000 Rennes

[www.mouvement-associatif-rennais.org](http://www.mouvement-associatif-rennais.org)

Facebook : [www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais](https://www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais)

Twitter : [Asso\\_MAR](https://twitter.com/Asso_MAR)

[mar@assorennes.org](mailto:mar@assorennes.org)